



Pourquoi adhérer à une fédération de parents d'élèves ?

Ces associations sont les seules reconnues comme partenaires par la Mairie, la Direction Académique, le Ministère... Elles permettent ainsi d'obtenir des informations actualisées sur le système éducatif, les réformes en cours et toutes les questions qui concernent l'école publique.

Ces associations permettent de mieux connaître ce qu'il se passe dans l'établissement de votre enfant, en siégeant au conseil d'école, au conseil d'administration des collèges et lycées, ainsi que dans toutes les Commissions ouvertes aux parents.

Ces associations permettent de réagir collectivement afin d'être plus efficaces pour améliorer les conditions d'études de nos enfants.

Ces associations permettent une solidarité, un échange, une convivialité entre parents.

Pourquoi adhérer à la FCPE ?

Parce c'est la première fédération de parents d'élèves par son nombre d'adhérents et par ses résultats aux élections des représentants de parents d'élèves.

Parce que la FCPE est présente dans toutes les instances de l'Education Nationale.

Parce que la FCPE milite pour la gratuité totale de la scolarisation, pour la réussite de tous les jeunes, pour une école laïque, sans discrimination et pour que soient respectés les droits des parents et des élèves.

Parce que la FCPE revendique des conditions d'étude favorables : bâtiments scolaires en état, classes non surchargées, remplacement des enseignants absents, enseignants formés, personnels d'encadrement en nombre suffisant, poids des cartables limité, transports scolaires développés, restauration scolaire de qualité, médecine scolaire présente dans tous les établissements, etc.

La FCPE considère que dans l'éducation, les responsabilités sont partagées entre parents et enseignants : c'est la coéducation.

Si nous voulons qu'une réelle coéducation existe, c'est en œuvrant collectivement et en resserrant les liens entre les familles et l'Ecole que nous pourrions répondre au mieux aux attentes et aux besoins des enfants et des adolescents.

La FCPE à Montreuil ?

C'est, de loin, la première association de parents, avec près de 1000 adhérents, répartis sur les 62 établissements scolaires publics de la ville.

Organisée en "conseils locaux FCPE" dans les 3/4 des établissements (de la maternelle au lycée), notre ville bénéficie en plus de l'Union de coordination locale (UCL), qui a vocation à fédérer tous les adhérents FCPE de la ville.

Dans les établissements sans conseil local, l'UCL-FCPE gère les adhésions des parents et apporte son aide si nécessaire.

L'UCL-FCPE de Montreuil est l'interlocuteur privilégié pour les différents partenaires de l'école : collectivités territoriales, Direction Académique et Rectorat, Maison du Handicap...

L'UCL-FCPE de Montreuil informe aussi très régulièrement par email tous ses adhérents de la vie des écoles montreuilloises, des réformes en cours, des moments festifs et des mobilisations. Elle organise des réunions des adhérents une fois par trimestre.

L'UCL peut également vous aider à créer votre conseil local, à préparer **les élections des représentants de parents dans chaque établissement (les 12 et 13 octobre 2018)** et, plus généralement, vous conseiller.

Vous pouvez la contacter par email : ucl.fcpe.montreuil@gmail.com

ou à l'adresse postale :

Union de Coordination Locale FCPE

Maison des Associations,

35 av. de la Résistance,

93100 Montreuil

Plus d'infos sur le site : www.fcpe-ucl-montreuil.fr